



Trahison de deux ONG suisses !

Contrairement à Helvetia Nostra et la Fondation pour le paysage, les directions des deux grandes organisations que sont Pro Natura et BirdLife Suisse ont clairement pris position contre nos initiatives pour la protection des forêts et pour la protection des communes.

Ce faisant, elles ont renié une grande partie des actions de lutte qu'elles ont menées par le truchement de leurs antennes locales, souvent à nos côtés, contre les projets éoliens romands. Aujourd'hui, cet abandon est justifié par des arguments embarrassés, vraisemblablement dictés par les pro-éoliens de la Fondation suisse de l'énergie. Nous savons que leur position ne fait pas l'unanimité dans les sections cantonales de Pro Natura et de BirdLife d'où nous parviennent des réactions incrédules et fâchées de nombreux de leurs fidèles.

Gageons qu'elles pourraient apporter de l'eau à notre moulin...



Jean-Marc Blanc, rédacteur responsable

No 51 – août-septembre 2026

Sommaire :

Vaud

Quelques dates à retenir 1

International

Au niveau mondial, la transition énergétique est un leurre ! 2

Suisse

Une transition impossible ? 3

Vaud

« SUR Grati » les vilains mensonges de Stéphane Costantini 3

« SUR GRATI » encore : la production annoncée, expertisée et enfin réaliste... 4

« Grandsonnaz » : une bien triste victoire des promoteurs 5

L'invité

Olivier Jean-Petit-Matile, ancien enseignant en sciences, photographe animalier 6

Vaud

JMB

Quelques dates à retenir

11 novembre 2026 à 20h00 au Battoir de Villars-Burquin :

Assemblée générale informative de l'association Vol-au-Vent ouverte au public.
Conférencier : Laurent Willenegger, peintre animalier,

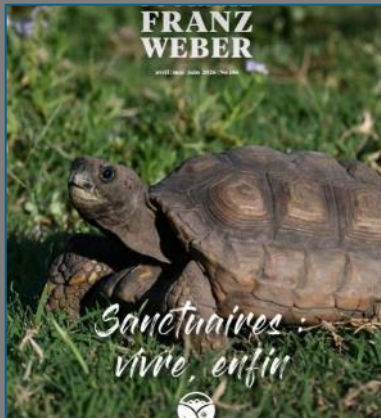
23 septembre 2026 à 19h00 au Café du Centre à Ste-Croix :

Assemblée générale de l'ASGMS ouverte au public.
Conférencier : Jean-Bernard Jeanneret, physicien, président de Paysage-Libre Vaud.

Brèves

La Fondation Franz Weber confirme son opposition aux éoliennes

JMB



Dans son dernier journal, la Fondation Franz Weber nous apprend que les géants énergétiques que sont BP et Total, se retirent de l'éolien en renonçant notamment à un gigantesque projet offshore en mer du Nord. La raison en est la hausse des coûts et la baisse de la rentabilité. Et ce, malgré une somme de considérable déjà payée à l'État allemand pour obtenir les droits d'exploitation.

Dans la foulée, le journal pose la bonne question : « si même les grandes entreprises du secteur deviennent plus prudentes, pourquoi notre pays devrait industrialiser et défigurer ses derniers paysages préservés au profit d'une énergie éolienne dont la rentabilité reste incertaine ? ».

International

Au niveau mondial, la transition énergétique est un leurre !

(JMB/JBJ)

Publiée fin juillet dans France-Soir dans l'indifférence générale, une étude du FMI remet en question la réalité de la transition énergétique. Sa conclusion : La transition énergétique, ce pilier de trois décennies de politiques publiques, de taxes et de sermons, n'existe pas à la lecture des données réelles, voir diagramme ci-dessous.

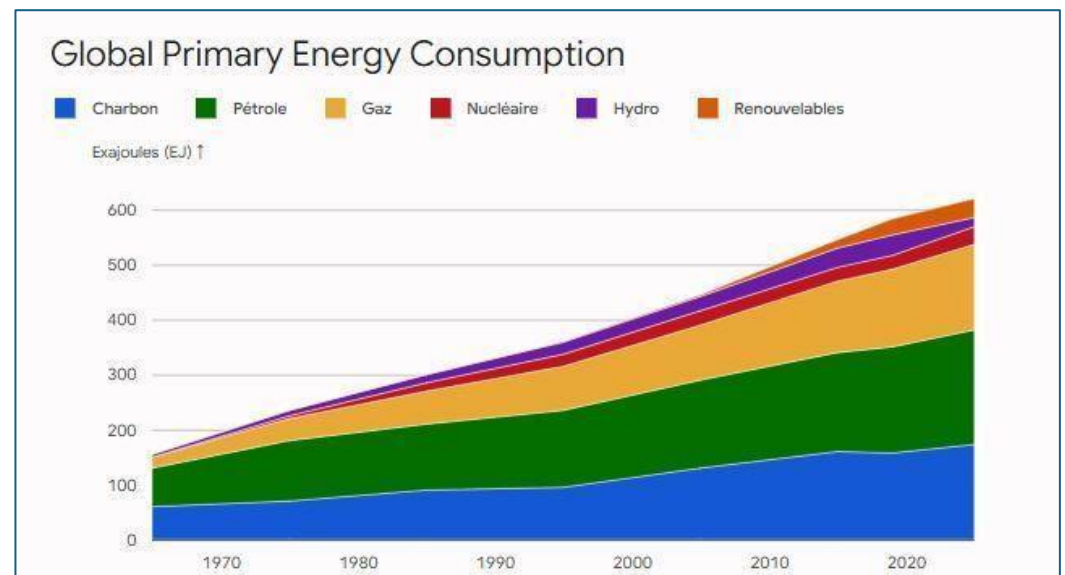


Diagramme IA - Source : historique et données récentes issus de la Revue statistique de l'énergie mondiale (BP / Energy Institute) : recherche originale PLVD

L'étude du FMI démontre que les nouvelles énergies s'ajoutent plutôt qu'elles ne remplacent, avec une consommation fossile en forte hausse malgré les efforts. La croissance de la population (x 2.5 entre 1965 et 2024) et celle de l'économie augmentent la consommation totale d'énergie (x 4.1 entre 1965 et 2024). Elles contredisent le dogme de la substitution.

Ces résultats sont partagés depuis des années par de nombreux experts internationaux des plus reconnus. D'autres remettent en cause les politiques climatiques et financières actuelles de l'Europe. Lourdemment financées par le États et les consommateurs, les nouvelles énergies renouvelables (NER) s'ajoutent aux sources existantes. Et finalement elles accumulent de nouvelles sortes de nuisances supplémentaires (paysagères, sanitaires, faunistiques et environnementales) et compliquent la gestion du système énergétique (productions aléatoires et intermittentes). Elles continuent à se développer sans vrai contrôle démocratique, car elles sont sources de pouvoir et d'argent qui, comme on le sait, rendent sourd et aveugle. Elles bénéficient aussi d'un soutien idéologique souvent tout aussi aveugle. Bien sûr, le tableau doit être nuancé. Le monde occidental et le monde en développement doivent être analysés séparément, ce qui dépasse les propos du présent article.

Mais qu'en est-il en Suisse ? C'est l'objet de l'article ci-dessous.

Brèves (suite)

La Municipalité d'Essertines-sur-Rolle crie au secours...

JMB



EssaiVent depuis Essertines-sur-Rolle

C'en est beaucoup trop pour les autorités communales d'Essertines-sur-Rolle. Syndique en tête, elles se plaignent de l'immense charge administrative et juridique que lui procurent les opérations de préparation du parc éolien d'EssaiVent, actuellement en examen auprès des autorités cantonales. Déjà des centaines d'heures de travail juridique non rémunérées pour la syndique, par ailleurs avocate. D'où un appel au secours compréhensible au canton.

Évidemment, il y aurait aussi une autre solution plus simple pour la commune qui serait d'abandonner ce projet foireux, à l'instar de ce qu'a fait sa voisine de St-Oyens qui s'en est retirée il y a déjà quelques années. Cela permettrait de préserver la très belle colline du Saugy qui a pour particularité d'être visible aussi bien depuis Lausanne que depuis Nyon.

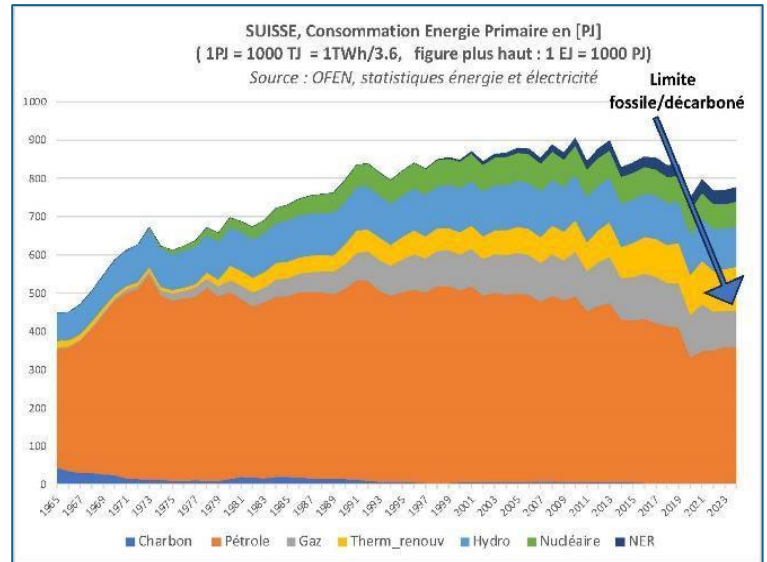
À moins qu'elle préfère croire aux revenus pharaoniques que lui procureraient les misérables 5% du capital que lui laissent les Genevois des SIG et les Argoviens de AEW Energie SA...

Suisse

Une transition impossible ?

JBJ

Le diagramme ci-contre montre que la Suisse se démarque sensiblement de la situation mondiale décrite dans l'article précédent. En effet, pratiquement plus de charbon, solide baisse des hydrocarbures (pétrole et gaz), depuis l'an 2000, importance majeure de l'hydraulique et du nucléaire, croissances fortes du solaire photovoltaïque et de la production thermique renouvelable bien qu'ils contribuent modérément au total (5%).



De son côté, l'éolien apparaîtrait comme un trait comparable à un cheveu dans le diagramme : moins de 1‰ du total en 2024.

Mais on peut se féliciter du bilan national : le fléchissement de la consommation de fossile de **36%** en 25 ans est important. Ceci surtout si l'on tient compte d'une augmentation de population de 50% depuis 1965 : la quantité de fossile de 2024 est revenue à celle de 1965. Mais notre économie très forte en comparaison mondiale nous oblige à faire encore plus. Rappelons que le but officiel est une sortie du fossile en 2050 : un effort double des 36% en 25 ans aussi. Pour y réussir, il faut remplacer le fossile restant par de l'électricité décarbonée. Ce qui demanderait une production augmentée 42 TWh, de 58 à 100 TWh. Il reste à décider avec quoi produire ces derniers : NER uni-quement ? La Stratégie énergétique 2050 prévoit 4.5 TWh d'éolien : c'est peu de TWh et plus de 800 éoliennes. Et donc au moins 35 TWh de Photovoltaïque (aujourd'hui 8 TWh). Sans nucléaire, les NER devrait produire 60 TWh par an.

Il reste évidemment la question des coûts. L'éolien en particulier, au coût de 20ct/kWh à la production dont 12cts sont subventionnés, est un gouffre financier auquel il faut ajouter ceux des renforcements nécessaires du réseau électrique. Nous reviendrons sur ce point.

Il faut encore considérer les coûts nécessaires à l'adaptation au changement climatique. En effet, le fléchissement de la courbe de consommation énergétique mondiale n'est pas pour demain (voir figure plus haut). Les températures continueront donc d'augmenter quoi qu'on fasse en Suisse. Des arbitrages budgétaires seront nécessaires, de même qu'un usage serré des finances publiques.

Brèves (suite)

Quand canicule rime avec production ridicule

ADW



Éoliennes à Billens (FR)

Le directeur de BKW, Robert Ischner, a annoncé une baisse du chiffre d'affaires de 3,1% pour le premier semestre 2026. Le secteur de l'énergie a été pénalisé non seulement par les faibles pluies mais aussi l'absence de vent généralement associée aux canicules. Les canicules ajoutent un problème technique : Si la température extérieure se situe au-dessus de 35°, le système de refroidissement des éléments techniques et mécaniques à l'intérieur de la nacelle des éoliennes ne peut plus fonctionner et leur puissance est automatiquement réduite, voire stoppée.

Comme le réchauffement climatique ne va pas s'arrêter mais s'aggraver, on peut s'attendre à ce que ce problème se reproduise les années pro-chaines.

Mais même, quand elles ne tournent pas, les éoliennes polluent le paysage !

Vaud

« SUR GRATI » Les vilains mensonges de Costantini

JMB



Il est sans aucun doute la figure de proue et le leader du projet éolien « Sur Grati ». Militaire de carrière, Syndic de Vallorbe pendant 17 ans, président de l'ADNV (Association de développement du Nord vaudois), il est vice-président de [VO énergie](#). Cette société régionale a lancé le projet éolien dont la majorité du capital est désormais en mains d'investisseurs bâlois et lausannois ([voir BISR No 49](#)). Il ne fait aucun doute que M. Costantini a su réunir autour de lui les forces nécessaires à sa concrétisation, ou presque... Car le parc vient en effet de prendre un retard d'une année sur sa mise en service, à la suite d'une décision de l'OFEN liée au poste de couplage du Day. Ce qui est bien fâcheux mais ne justifie pas pour se dédouaner de désigner les opposants [au Nord Vaudois Hebdo](#) comme responsables de ce retard. Ce mensonge est intolérable quand on sait que c'est ce promoteur lui-même qui a triché en commençant les travaux du poste de couplage avant d'avoir le permis de construire ([Voir BISR No 50 p.4](#)). Et il tombe mal, car paradoxalement, certains opposants se réjouissent plutôt de la mise en service du parc, impatientes qu'ils sont de voir si, comme à Ste-Croix, les belles promesses ne pourront pas se concrétiser. On pourra alors démontrer l'amateurisme du projet, ce qui servira nos initiatives.

« SUR GRATI » : la production annoncée, expertisée et... réaliste...

JBJ

Source	Date	Puissance (MW)	Fact. de charge (%)	Energie (GWh/an)	Excédent/2026 (%)
Promoteur	2013	18	28.5	45	40
PLVD	2017	18	22.8	36	12
Promoteur	2026	25	20.4	45	0

En 2013, le promoteur de Sur Grati annonçait une production électrique de 45 GWh/an, déjà plus basse que les 49 GWh donnés dans le rapport RIE*. Après analyse des données de mesures, PLVD a remarqué des lacunes par rapport aux bonnes pratiques de mesures (normes MEASNET, etc.) et une interprétation tendancieuse des résultats. Un rapport détaillé a été établi en préparation d'une audience au Tribunal Cantonal, durant laquelle le sujet a été débattu. PLVD avançait une production réduite à 36 GWh/an (voir Table 2^{ème} ligne).

L'arrêt du Tribunal Cantonal (2019) prend position de manière péremptoire : le rapport d'impact du projet (RIE) a « en quelque sorte, valeur d'expertise, d'autant qu'il est validé par l'État ». Ce qui permet de disqualifier d'un revers de main les 18 documents déposés par l'ensemble des opposants. L'arrêt conclut tout de même à une production réduite à 35 à 40 GWh/an, avec des explications peu claires mais avance que c'est près du double des 20 GW/an qui justifient l'intérêt national. Le juge a probablement noté que la valeur issue de la nouvelle carte de vent 2019 de l'OFEN était égale à celle de PLVD. Mais ne pouvait décemment pas contredire les « experts » du RIE.

En 2026, après une année de mesure anémométrique faite dans les règles et confronté à une faible valeur de production, le promoteur choisit des machines de puissance plus élevée de 40 % pour retrouver la valeur initiale de 45 TWh/an (Table 3^{ème} ligne). Mais le facteur de charge qui mesure la productivité, 20.4%, tombe à la limite de rentabilité financière malgré les subventions, inférieur même à la valeur articulée par les « non-experts » de PLVD. On se réjouit de voir ce que donneront les premiers résultats concrets dès l'entrée en production du parc.

Brèves (suite)

Un carton sur Facebook : près de 40'000 vues avec un petit article innocent...

(JMB)



Olivier Jean-Petit-Matile, notre invité du Bulletin d'information romand d'août est décidément à la fête. Imaginez-vous qu'il a publié récemment sur son blog FB un article protestant contre le fameux chantier de « Sur Grati » accompagné de quelques photos.

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100013510365458>

Résultat des courses : près de 40'000 vues en quelques jours seulement ! L'analyse des résultats montre que 96% des vues l'ont été par de « non-followers » et que les deux tiers approuvent le contenu de l'article

Cela montrerait-il qu'il y a un certain intérêt à préserver notre Jura et ses pâturages ?

« Grandsonnaz » : une bien triste victoire des promoteurs

JMB



Le parc éolien de Grandsonnaz depuis l'hôtel du Chasseron

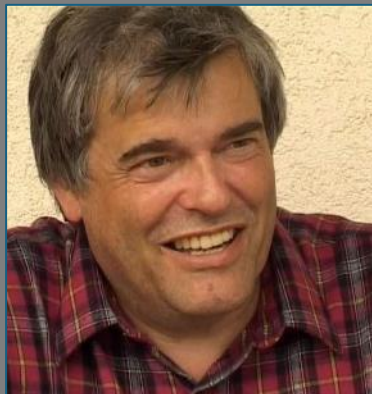
Après un long combat, politique et juridique, la CDAP du Tribunal cantonal a une fois de plus ba-layé les arguments des ONG qui s'opposaient à la construction du parc éolien de la Grandsonnaz. Ce projet intercommunal prévoit la construction de 15 éoliennes d'une hauteur maximale de 150 mètres.

Les opposants estimaient que l'étude d'impact sur l'environnement (RIE) était lacunaire, les zones d'études trop restreintes et les mesures de compensation insuffisantes. Ils soulevaient des craintes majeures quant aux atteintes portées au paysage naturel (région du Chasseron) et à la faune, particulièrement les chauves-souris et plusieurs espèces d'oiseaux sensibles (Grand Tétràs, Alouette lulu, Bécasse des bois, Aigle royal).

La CDAP a jugé que l'évaluation des impacts environnementaux et paysagers respectait les exigences légales et que les données récoltées n'étaient pas obsolètes. La Cour a validé les nom-breuses mesures d'atténuation et de compensation exigées par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le canton. Celles-ci incluent notamment un système d'arrêt automatique des éo-liennes géré par radar lors des pics de migration, des restrictions de chantier durant les périodes de reproduction, la création d'un fonds de suivi environnemental et des revalorisations d'habitats forestiers. S'appuyant sur les nouvelles dispositions légales fédérales, la Cour a conclu que l'inté-rêt national prépondérant lié au développement des énergies renouvelables l'emportait sur la protection du paysage et de la nature.

Le recours est donc rejeté. Restait la possibilité d'un recours au TF. Sur conseils de leurs avocats, les ONG qui combattaient le projet semblent y avoir finalement renoncé.

Les carottes sont cuites !



Olivier Jean-Petit-Matile

Il a été enseignant généraliste puis spécialiste des sciences de 1977 à 2014 aux établissements scolaires d'Aubonne, de Morges et d'Apples-Bière.

Son engagement pour l'environnement ne date pas d'hier puisqu'il a eu l'occasion pendant une dizaine d'années d'être membre du comité de Pro Natura Vaud. Il en a claqué la porte récemment en raison de la politique trop consensuelle de cette grande organisation environnementale à l'égard des politiques éoliennes fédérale et cantonale.

Il est aujourd'hui un remarquable photographe animalier dont les publications sur FB rencontrent un succès constant.



L'invité* : Olivier Jean-Petit-Matile, ancien enseignant en sciences, photographe animalier

« Sur Grati » : la démesure

Lors d'une séance de comité de l'association « Pied du Vent », nous avons décidé de nous rendre au site éolien de Sur Grati et visiter le chantier. Pour y arriver, il a fallu suivre un méandre de routes, dont la quasi-autoroute qui a permis d'amener les immenses pales, les mâts et bien sûr le rotor, ainsi que le béton. À l'arrivée, ce fut un vrai choc devant ce massacre d'un site jurassien authentique. On ne sait pas combien d'arbres ont été coupés et on imagine l'ampleur de ces travaux hyper polluants.

Vu les chaleurs anormalement élevées de l'été 2026, la forêt se porte mal et affiche des centaines d'arbres anéantis par la sécheresse, alors pourquoi effectuer des travaux pareils dans un biotope fragile, caractérisé par un équilibre vulnérable entre forêts denses et pâturages boisés ? En plus, il faut enterrer des tonnes de béton dans un terrain karstique calcaire instable et fortement fissuré. La nappe phréatique conditionnée dans des poches souterraines est facilement atteinte et polluée par les grosses machines, entraînant souvent la disparition de sources d'eau potable qui alimentent les villages voisins des travaux. Signalons aussi les difficultés rencontrées par la faune sauvage, tels le bruit des pales et les flashes lumineux des balises extrêmement perturbants. Des espèces d'oiseaux et de mammifères très farouches fuient ces zones de bruit, ce qui restreint drastiquement leurs aires de reproduction et de nourrissage. En outre, les animaux de rentes et l'être humain n'apprécient guère les basses fréquences et toutes les émissions auditives générées par ces monstres. Les risques majeurs pour la faune ailée, dont font partie les grands rapaces et les cigognes, sont les collisions directes : l'extrémité des pales peut dépasser les 300 km/h, surprenant les animaux en plein vol. Par ailleurs, la chute brutale de pression de l'air près des pales en mouvement provoque des hémorragies pulmonaires internes mortelles chez les chauves-souris (barotraumatisme) et celles-ci sont parfois attirées par le balisage lumineux nocturne ou par les insectes qui tournent autour des signaux lumineux des pales. L'effet "barrière" successif de plusieurs parcs cumulés bloque les corridors fauniques locaux, transformant les crêtes en une zone industrielle fragmentée difficilement franchissable pour la faune ailée.

Finalement, les énormes aérogénérateurs (210 mètres) sont visibles à grande distance et perturbent fortement l'équilibre visuel des crêtes jurassiennes. La multiplication des projets sur l'ensemble de la chaîne du Jura suscite l'inquiétude des organisations environnementales suisses comme Helvetia Nostra, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et bien sûr : Paysage Libre Suisse.

** « L'invité(e) » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.*

